

Nous devons réorienter nos stratégies numériques



peshkova – Adobestock

Les mesures actuelles de confinement révèlent encore davantage l'ampleur des fractures qui traversent la France, en particulier en matière d'accès au numérique.

Hervé Maurey et Patrick Chaize

respectivement Sénateur de l'Eure, Président de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable , Sénateur de l'Ain, Président du groupe d'études Numérique du Sénat, Président de la mission d'information relative à l'empreinte environnementale du numérique

Côté face, les moyens de communication numériques se sont affirmés, pour la première fois à grande échelle, comme de formidables outils de résilience, garanties de la continuité de pans essentiels de la vie de notre Nation. À cet égard, il y aura bien un avant et un après Covid-19.

Les entreprises ont su s'adapter avec une réactivité impressionnante et certaines activités que l'on pensait difficile ou impossible à réaliser en télétravail ont pu se poursuivre. Plus de 40 % des emplois du secteur privé seraient actuellement en télétravail, sans compter les fonctionnaires et salariés du secteur public.

A la faveur de la crise, le numérique s'est également affirmé comme un outil de continuité des soins, grâce à la télémédecine, de continuité

<https://www.lagazettedescommunes.com/676752/nous-devons-reorienter-nos-strategies-numeriques/>

éducative *via* l'enseignement à distance et plus fondamentalement de préservation de nos liens affectifs et familiaux.

Côté pile, la crise sanitaire actuelle révèle les failles de notre modèle d'aménagement numérique du territoire sur au moins deux aspects auxquels il sera urgent d'apporter des réponses dans la phase de reconstruction.

Le premier est celui des inégalités territoriales d'accès au numérique. Au 1^{er} janvier 2019, près de la moitié du territoire (44 %) n'était pas couvert en très haut débit et plusieurs milliers de zones blanches mobiles devaient encore être résorbées (5 000 zones par opérateur à couvrir d'ici 2025).

Ces handicaps affectent tout particulièrement la France rurale et périurbaine et sont d'autant plus insupportables qu'elles s'additionnent aux nombreuses inégalités – notamment en matière économique et d'accès aux soins – qui grèvent la cohésion nationale.

Ce sont d'ailleurs ces mêmes Français qui ont subi la désorganisation des services postaux, incapables d'assurer la distribution de la presse en temps et en heure. Les exemples sont légions : en Haute-Loire, dans la Sarthe, le Pas-de-Calais, la Marne, les Ardennes, le Cher, la Nièvre etc.

Le deuxième est celui des inégalités sociales et culturelles d'accès au numérique. Alors que la majorité de nos concitoyens ont pu maintenir une connexion avec le monde extérieur grâce au digital, beaucoup ressentent légitimement un sentiment d'injustice face à l'exclusion numérique.

Il s'agit en particulier des personnes en situation d'illectronisme (17 % de la population selon l'Insee), de handicap ou ne possédant pas les compétences numériques de base ou les terminaux nécessaires : à ce jour, plus de 20 % de la population ne dispose pas d'un *smartphone* (source : Arcep).

Aujourd'hui, ces inégalités sont si fortes qu'elles pourraient même compromettre l'efficacité d'une application sur *smartphone* – StopCovid – dédiée à la lutte contre l'épidémie *via* le traçage numérique des malades.

Pour tous ces Français, aujourd'hui déconnectés en plus d'être confinés, il revient aux pouvoirs publics de gagner deux batailles déjà engagées avant la crise : celle de la couverture intégrale du territoire par les réseaux numériques – portée par les programmes France très haut débit et *New Deal mobile* ainsi que par les efforts considérables des collectivités territoriales – et celle de l'inclusion numérique – notamment *via* le développement du « pass numérique », ou des tiers lieux.

À cet égard, on ne peut que regretter le refus du Gouvernement de doter le « guichet » France très haut débit des plus de 300 millions d'euros supplémentaires nécessaires pour garantir le plein déploiement de la fibre sur l'ensemble du territoire d'ici 2025. La crise sanitaire démontre par les faits l'incroyable effet levier des réseaux numériques sur les activités économiques et la modestie d'un tel investissement comparé à ses effets positifs.

Par ailleurs, nous apprenons à la faveur de cette crise sanitaire que les données numériques constituent une ressource précieuse, mais non illimitée. Pour éviter les engorgements et la saturation des réseaux, les plus grands fournisseurs de contenus ont dû réduire leur débit pour éviter la surchauffe et les appels au « civisme numérique » se sont multipliés, en incitant les consommateurs à privilégier le téléchargement au *streaming*, par exemple.

Il est désormais clair qu'une réflexion structurelle doit être menée rapidement pour construire une société numérique plus sobre, résiliente et donc durable alors que les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées au numérique, qui représentent aujourd'hui 4 % des émissions totales de GES, pourraient doubler d'ici 2025.

Des réflexions devront par exemple être menées pour ne pas laisser les contenus vidéos phagocyter d'autres usages, ceux-là même qui permettent aujourd'hui la continuité de la vie de notre Nation.